

RALLYE

Paris, le 20 janvier 2009

Rallye a procédé au remboursement de ses obligations d'échéance 20 Janvier 2009

Rallye a procédé le 20 janvier 2009 au remboursement à l'échéance de ses obligations coupon 5,375% (code ISIN FR0010039107), émises le 20 janvier 2004 (les « Obligations »), conformément aux termes des contrats d'émission.

Le remboursement par Obligation a été égal à 1 000 € correspondant à 100% du pair, majoré du dernier coupon de 53,75 € soit un prix de remboursement total de 1 053,75 € par Obligation. Le 20 janvier 2009, Rallye a donc remboursé les 470 840 titres encore en circulation pour un montant total de 496 M€

A propos de Rallye

Le Groupe Rallye est présent dans le secteur de la distribution alimentaire et celui de la distribution spécialisée d'articles de sport à travers ses deux principales filiales, Casino et Groupe GO Sport. Casino, principal actif de Rallye représentant 97% du chiffre d'affaires consolidé, est un acteur majeur de la distribution à dominante alimentaire en France avec un réseau d'enseignes multiformats, et bénéficie à l'international de positions de leadership en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est. L'action Rallye est cotée au marché Euronext Paris, compartiment A, en continu (code ISIN : FR0000060618, code Bloomberg : RAL FP, code Reuters : GENC.PA).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet de la société : www.rallye.fr

Contact :

Didier CARLIER

+33 (0) 1 44 71 13 73